

Le Progrès,

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-CANADIENNES DE L'OTTAWA.

1e. Année.

OTTAWA, HAUT-CANADA, MERCREDI, 29 SEPTEMBRE, 1858.

Numero 18.

LE PROGRES. 1858.

CE Journal qui ne compte guère que quatre mois d'existence a déjà une circulation très étendue, dans le Haut-Canada, dans le Bas-Canada et dans les Etats-Unis. Fondé dans un but tout patriotique, il est devenu un organe déjà important pour la religion comme pour la nationalité. Le Progrès est le seul et le premier journal français publié dans le Haut-Canada. Les habitants d'origine française sont nombreux dans cette partie de la province. Enfants du sol ils ont tous de chers intérêts à faire valoir et à soutenir, c'est pourquoi le fondateur de ce journal n'a pas hésité à se jeter dans une entreprise que tout bon Canadien et Catholique doit encourager. Les obstacles que rencontre au début toute œuvre de cette nature sont surmontés : l'existence du Progrès est maintenant assurée. Une compagnie de douze Canadiens-Français s'est formée pour venir en aide à la publication de cette feuille. Ces messieurs sont les seuls propriétaires du Progrès. L'administration des affaires est confiée à une personne d'un zèle et d'une capacité reconnus. La rédaction est toujours entre les mains du fondateur, et l'accord unanime des membres de la presse française du pays à reconnaître le mérite de ce département du Progrès, assure, plus que jamais, un concours de circonstances et de moyens propres à en faire un journal utile et presque indispensable dans cette partie du Canada. Inutile de répéter ici le programme que ce journal suivra. Que l'on sache qu'avant tout il est Canadien et Catholique de cœur et d'esprit ; indépendant en politique ; défenseur infatigable de nos droits, et des institutions qui, de droit, appartiennent aux descendants des premiers civilisateurs de la Nouvelle-France. Le Progrès sera toujours un messager fidèle au-dessus des petites et des trivialités des journaux de partis : lorsqu'il arrivera au sein de la famille ce sera pour y annoncer la bonne nouvelle, pour y parler d'union, d'harmonie et de paix. En un mot, tous nos humbles efforts tendront sans cesse à en faire une bonne Gazette, d'information générale et de lecture choisie pour la famille.

Il tient beaucoup à nos amis et à tous nos compatriotes en général de nous faire réussir en s'y abonnant immédiatement et en annonçant dans nos colonnes.

Qu'on nous adresse pour en examiner un numéro, nous l'expédierons gratis et nous sommes certain que personne ne nous refusera l'encouragement que nous sollicitons respectueusement.

Le Progrès est imprimé sur beau papier et adressé à chaque souscripteur sous enveloppe aux conditions suivantes :

Pour six mois..... Une Piastre.
Pour un an..... Deux Piastres.

On doit payer six mois d'avance.

Les Maîtres de Poste qui nous procureront 5 abonnés recevront le journal gratis.

Les Instituteurs recevront une déduction de moitié.

Les lettres doivent être adressées par la poste au "Gérant du Progrès," franc-port.

Ottawa, 8 Septembre, 1858.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Consécration de la cathédrale des Trois-Rivières.

C'est mercredi prochain le 29 septembre que doit avoir lieu à Trois-Rivières la consécration de la cathédrale qui vient d'être construite par le soins et le zèle de Sa Grandeur Monseigneur Cooke aidé du clergé de son diocèse et des fidèles de sa ville épiscopale.

Cette église qui est une des plus belles du Canada a 210 pieds de longueur sur une largeur de 83 pieds, plus deux chapelles latérales qui forment un transept et donnent à

à l'édifice une largeur de 116 pieds dans cet endroit et la forme générale d'une croix.

Cet édifice est construit dans le genre gothique et dans style du XVIe siècle.—Les murs ont 45 pieds d'élevation au-dessus du sol et portent des croisées de 27 pieds.—

Aux quatre angles extérieurs des murs se trouvent quatre tourelles octogonales surmontées de flèches qui s'élèvent à 94 pieds, c'est-à-dire qui domment le toit de plusieurs pieds.—Les angles des deux chapelles latérales sont ornés de contreforts.—Le portique de l'église est ménagé dans une tour de quarante pieds carrés, orné aux quatre angles de tourelles octogonales semblables à celles des angles des murs extérieurs mais dont les flèches s'élèvent à 140 pieds du sol; cette tour projette de toute sa masse et ne tient au corps de l'édifice que par adossement ; elle devra être surmontée d'une flèche dont l'élévation totale sera de 225 pieds.

L'intérieur de l'église est partagé en trois nefs : la grande nef du centre se termine par une abside et la voûte a 63 pieds de hauteur : les deux nefs latérales ont des voûtes de 33 pieds d'élévation ; les voûtes des chapelles latérales ont 55 pieds.

Au-dessus des voûtes des nefs des côtés règnent, tout autour de l'intérieur de l'édifice, sauf l'interruption causée par la jonction du transept avec la nef principale, des galeries qui sont éclairées par des fenêtres pratiquées sur le toit de l'édifice.

Cette construction qui fait honneur à tous ceux qui y ont contribué et qui forme aujourd'hui le plus bel ornement de la ville des Trois-Rivières, dont elle atteste la foi et la piété, fait aussi honneur à l'architecte qui en a conçu le plan et à l'entrepreneur qui en a dirigé l'exécution.

La cérémonie de la consécration de cette église attirera sans doute dans cette bonne et ancienne ville canadienne une foule nombreuse du diocèse des Trois-Rivières. On espère qu'un vapeur partira de Québec mardi soir pour y transporter les personnes de cette ville et des environs qui voudraient aller assister à cette imposante cérémonie du culte catholique.

Ordinations

Mgr de Tioa, administrateur de diocèse, a fait, samedi dernier, les ordinations suivantes à la Cathédrale.

PRETRES.—MM. Gleeson, H. Desruisseaux, Chs.—Richar et Cyrille Légaré.

DIACRES.—MM. Nap. Thivierge et Geo. Talbot.

Sous-DIACRES.—MM. Pat. Kelly, P. C. A. Winter et Jos. Sirois.

Dimanche, le même MM. Kelly, Winter et Sirois ont été ordonnés diacres.—C. du Canada.

MGR.—COOKE a fait samedi et dimanche derniers dans la chapelle de Nigolet, les ordinations suivantes :

TONSURES.—MM. Louis Pothier, Cléophas Gouin, Gédéon Béliveau, Joseph Tessier, Séverin Rhéault, Joseph Théodore Lottinville, Thomas Martel et Hercule Richard.

DIACRES.—MM. Nestor Larue, Philippe Gélinas, Hyacinthe Traham, Elie Panetton, Tréfle Gouin et Desithée Comeau.

PRETRES.—MM. Isaac Génilas, Napoléon Héroux, Nestor Larue, Philippe Gélinas et Hyacinthe Traham.—Ere Nouvelle.

Changement Ecclésiastique du diocèse de Saint-Hyacinthe pour l'année 1858.

M. J. B. Dupuy, sr., curé à St. Antoine ; M. J. Z. Resther, St. Athanase ; M. G. Marchesseau, Ste. Rosalie ; M. A. O'Donnell, N. D. de St. Hyacinthe ; M. J. B. Dupuy, jr., Ste. Hélène ; M. G. S. Dérome, Stuckley ; M. J. E. Germain, Compton ; M. P. J. Crevier, assistant à Ste. Marie ; M. L. Desnoyers, St. Césaire ; M. F. I. Sorely, à l'Evêché ; M. L. E. Poulin, vicariaire à St. Pie ; M. C. Boucher, St. Hugues ; M. L. Paré, St. Georges ; M. G. St. Georges, Sorel.

M. M. Cusson se retire avec un tiers sur la cure de St. Antoine. M. F. Tremblay laisse le ministère curial pour cause de santé avec une pension de la caisse Diocésaine, et M. J. Daly quitte le Diocèse pour s'agréger à celui de Hartford Etats-Unis.

Rapport de M. Saint-Marc Girardin sur les prix de vertu.

Nos lecteurs liront avec profit l'admirable rapport fait par M. Saint-Marc Girardin à la distribution des prix de Monthyon : ce document respire un parfum de vertu et de noblesse qui fait du bien au cœur.

« Le récit que l'Académie française fait des belles actions qu'elle honore chaque année n'a pas pour but de donner à la vertu une gloire que la vertu n'a point cherchée. Ceux dont nous racontons les pieux et touchants dévouements n'ont point songé que le public connaîtrait leurs noms ; ils n'ont point visé à la renommée et ils ne se plaindront point si je ne lis pas tout entiers aujourd'hui ces bulletins de la vertu obscure et modeste. C'est le public surtout qui a besoin de la publicité de nos récits ; les vertus que nous signalons peuvent se passer de nos hommages ; nous ne pouvons point nous passer de leurs exemples.

« Je ne veux pas dire par là que sans ces exemples nous languissons tous à bien faire, et que nous ne sommes bons que d'après leur modèle ; ce serait calomnier notre société ; j'ai toujours mieux aimé la louer, afin de la relever. Je ne veux pas dire non plus que, grâce à ces exemples, nous allons tous être pris d'une généreuse émulation, et que nous allons nous dévouer les uns aux autres et nous oublier nous-mêmes. Nos récits annuels sont faits dans une autre pensée et pour un autre effet. Nous apprenons ailleurs, dans les exposés administratifs, ce que la France a de soldats, de vaisseaux, de forteresses, de ports, de routes, d'usines, de manufactures, et nous découvrons avec une joie orgueilleuse l'organisation de sa vie militaire, agricole, industrielle et commerciale ; ici nous voyons un des secrets de sa vie morale ; nous apprenons qu'il y a encore parmi nous de bons serviteurs et de bons maîtres, beaucoup de bonnes âmes dévouées au soulagement des malheureux et des malades, beaucoup de bienfaiteurs persévérants même parmi les pauvres. C'est un chapitre de budget moral de la France que nous venons vous lire tous les ans, et nous sommes heureux de pouvoir dire que dans ce budget il n'y a pas jusqu'ici de déficit.

« Nous aimons surtout à voir comment les vertus que nous signalons à votre attention se soutiennent et se fécondent pour ainsi dire l'une par l'autre.

« Je lisais dernièrement un roman américain dont un des principaux personnages est une petite fille pauvre et infirme qui par sa douceur et par sa bonté éveille de bons sentiments dans l'âme de tous ceux qui l'approchent, pauvres ou riches. Elle n'a rien et semble ne pouvoir rien faire, puisqu'elle est clouée par la souffrance sur son fauteuil de douleur. Cependant elle fait faire beaucoup de bien, et son influence est efficace à soulager les peines des uns et à attendrir la dureté et l'insouciance des autres. La vérité de nos dossiers surpasse, grâce à Dieu de bien loin la fiction du roman et témoigne du pouvoir de la bonté en ce monde. Ici, c'est une simple lingère de Bonnetable, dans la Sarthe, qui depuis son enfance se dévoue au soulagement des malades. Mlle Lejeune n'a rien que son travail pour recourir les misères et les infirmités les plus affreuses ; mais « quand ses ressources sont épuisées, elle va frapper à toutes les portes, et rarement elle est refusée, parce que tout le monde sait avec quel discernement elle fait usage des aumônes qu'elle sollicite. » Ainsi Mlle Lejeune ne fait pas seulement l'aumône, elle la produit chez les autres.

« Ailleurs, à Etampes, une ouvrière, Mlle Barillet, s'est faite la source de charité des malades les plus souffrants et les plus pauvres. Quant vient le choléra, sa charité se multiplie avec le malheur ; elle soigne les

malades abandonnés, elle assiste les mourants, elle ensevelit les morts. « Ne pouvant rien donner que son temps et ses veilles, Mlle Barillet va aussi, comme Mlle Lejeune, réclamer des secours, des lits, des vêtements pour les malheureux ; et sa demande est toujours bien accueillie. » J'aurais bien d'autres belles actions à raconter de Mlle Lejeune et Barillet ; mais j'insiste surtout sur cet apostolat de l'humilité qu'elle exerce avec tant d'ascendant. Un de nos confrères de l'Académie des inscriptions et belles-lettres disait récemment « qu'une belle pensée, un noble sentiment, un acte de vertu font bien mieux de l'homme le roi de la création que la faculté de faire prévenir instantanément au bout de l'univers ses commandes et ses desirs. » Nos récits justifient à chaque instant cette pensée. Voici encore, par exemple, Mlle Vian, à Aix, qui est aussi pauvre que Mlle Lejeune, de Bonnetable, et Mlle Barillet d'Etampes, et qui fait autant de bien qu'elles, comme elles, de porte en porte pour obtenir des secours pour ses malades et pour ses pauvres. Et bien, je le demande, où est le plus grand témoignage de la force de l'homme, d'écrire à mille lieues de sa main ou de toucher la cœur d'un mondain frivole, de faire passer sa voix de Paris à Saint-Petersbourg par le télégraphe, ou de faire passer son sentiment d'une âme dans une autre ? Calculez les résistances de la matière et celle d'un monde égoïste ou indifférent ; où est la plus grande insensibilité, et par conséquent, où est le plus grand triomphe ? J'en demande pardon à mes confrères de l'Académie des sciences : la charité est un plus grand porte-voix que le télégraphe élec-

« Cette correspondance des bons sentiments entre eux et leur fécondité réciproque est une des vérités morales qui ressort le mieux des recherches que nous faisons. Il y a parmi nos élus de cette année un valet de ferme qui, depuis quarante cinq ans, sert les mêmes maîtres dans le même domaine ; il a élevé les enfants, soigné les champs, conduit les troupeaux, sans jamais avoir reçu de salaire, considéré par tout le monde comme étant de la famille, le croyant lui-même ; aussi, quand il a fallu faire des partages dans la famille des maîtres, tout le monde, le père, la mère et les enfants, se sont entendus pour faire la part de Raspadou, c'est le nom de ce brave serviteur, qui est partout cité dans notre arrondissement, dit très bien le maire de Noyon, « comme un exemple de liens intimes que les bons services établissent entre le maître et le serviteur. »

« Les bulletins détaillés que publie l'Académie des traits de dévouement et de courage qu'elle récompense offriront au public bien d'autres sujets d'admiration, et je passe à regret sur le récit de plusieurs belles actions ; mais je me reprocherais de ne pas donner un souvenir et un hommage particulier à la généreuse charité de Mlle Cléret, de Paris, qui depuis trente-deux ans s'est consacrée à l'éducation des pauvres. Elle a recueilli des orphelins qu'elle a soignés et nourris ; elle n'a pas pu se refuser à recueillir aussi des vieillards aussi malheureux que les orphelins et plus abandonnés encore. En élevant de pauvres sourds muets, elle est parvenue à trouver le moyen de leur rendre l'ouïe, et déjà elle en a guéri, dit-on, plus de trente. Mais qu'on y fasse bien attention, c'est la bienfaitrice des pauvres que l'Académie honore d'une médaille, ce n'est pas l'inventrice de la guérison d'une grande infirmité. La méthode de Mlle Cléret est soumise en ce moment à l'examen d'une commission scientifique, et nous ne serons pas étonnés, sachant ce qu'il y a d'inspirations de toute sorte dans la charité, que la charité ait révélé la science à Mlle Cléret ; mais à côté de la guérison qui vient de l'art, il y a l'assistance et le soulagement qui vient du cœur, c'est là ce que l'Académie aime à récompenser dans Mlle Cléret.

(A CONTINUER.)